



Déclaration préalable
Groupe de travail filière sociale

6 mai 2024

Le ministère propose cette deuxième rencontre avec envoi de nouveaux documents. Cette nouvelle rencontre montre une volonté de la part du ministère de continuer voire de rétablir le dialogue social suite au départ de toutes les organisations syndicales le 9 avril dernier. Nous sommes donc d'autant plus surpris de constater que la proposition de revalorisation est quasi identique, mise à part une augmentation de 15 euros pour chaque corps en gardant la disparité géographique entre l'Île-de-France et la Province.

Nous avons rappelé au premier groupe de travail les fortes mobilisations des personnels sociaux de l'Éducation nationale depuis le 1^{er} février qui revendiquent une revalorisation de la grille indiciaire et une véritable catégorie A.

Or, force est de constater que les nouvelles propositions ne répondent toujours pas aux attentes des personnels sociaux et des organisations syndicales. Nous prenons acte que la proposition du ministère reste le choix d'une revalorisation indemnitaire creusant les inégalités entre les agent.es et ayant pour conséquence des pensions de retraite qui seront d'autant moins élevées.

Par ailleurs, pouvez-vous nous confirmer que cette revalorisation concerne bien l'ensemble des personnels sociaux de l'Éducation nationale (Service Social en Faveur des Élèves, Service Social en faveur des Personnels des services académiques, Service Social en faveur des Etudiant.es et enfin Service Social en faveur des Personnels des universités) ?

Nous profitons de ce temps de rencontre pour réaffirmer nos autres revendications, à savoir: des créations massives de postes, la non proratisation de la prime REP et REP+, le remboursement des frais de déplacements, l'intégration de l'IFSE au traitement, la création d'un service social de 1^{er} degré. Ces revendications portent sur les conditions de travail de l'ensemble de ces personnels qui, d'année en année, ne cessent de se dégrader et amènent de plus en plus de collègues à quitter l'Éducation nationale. Quand prendrez-vous la mesure de ce qui se passe ? Cette revalorisation ne pourra pas être un élément majeur pour les retenir.

Nous souhaitons aussi vous faire part de notre grande inquiétude concernant le projet de décentralisation des 4 corps médicaux et sociaux (AS, INFENES, PsyEN, médecins), notamment suite à l'audience du 30 avril sur la filière INFENES. Nous rappelons que la CGT Éduc'action s'oppose à toute forme de décentralisation et est attachée à ce que ces personnels restent au sein du service public d'éducation.

La CGT Éduc'action continuera, au côté des personnels sociaux, à lutter afin que leurs revendications soient enfin entendues.

Enfin, nous avons bien pris note de votre information sur le temps de travail à la fin du document. Cette information a été donnée également à d'autres groupes de travail tels que celui pour les personnels administratifs le 2 mai dernier. La CGT Éduc'action a pris acte qu'une réunion avec les organisations syndicales représentatives sera proposée dans l'agenda social.